



COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2026 DE L'ASSOCIATION ADAMVM

Adresse du Siège social : Cornies – 30140 Saint-Félix-de-Pallières

Au 14 février 2026, ADAMVM a 65 adhérents à jour de leur cotisation pour l'année 2025.

Nombre d'adhérents présents : 39 - Nombre d'adhérents représentés : 8

Le 14 février 2026 à 17h, à Saint-Félix-de-Pallières, les membres de l'association ADAMVM se sont réunis à la salle communale en Assemblée générale ordinaire sur convocation de la présidente datée du 14 janvier 2026 par voie de mailing. Les documents suivants ont été joints à la convocation : un bulletin d'adhésion, un pouvoir.

L'assemblée est présidée par Hélène Le Gallic, présidente d'ADAMVM.

La Présidente rappelle l'ordre du jour de l'assemblée.

- Bilan moral
- Bilan financier - Comptes de l'exercice clos le 31/12/2025
- Perspectives
- Élection du Conseil d'Administration

BILAN MORAL

Par Hélène Le Gallic, ADAMVM

SYSTEXT

Conférence

Le point fort de notre année 2025 a été de co-organiser avec Systext, association d'ingénieurs miniers, une conférence à Anduze, le 17 mai.

La conférence a réuni près de 150 personnes dans la salle Pelico.

Pierre Lebrou a présenté le rapport du projet d'évaluation des anciens sites miniers. Le rapport s'appuie sur une étude de terrain de 17 secteurs miniers(représentant 49 sites miniers) et sur la base de plus de 300 sources bibliographiques, réalisée sur 5 années, A la suite de ces expertises complétées par la rencontre et les échanges avec les populations locales, SystExt propose une «photographie» des différents sites avec les différentes problématiques rencontrées (risques environnementaux, risques sanitaires, mise en place de mesures de gestion, mine orpheline, travaux de réhabilitation ,inertie juridique etc..).

SystExt propose des recommandations pour une meilleure compréhension des enjeux , une harmonisation des références scientifiques et, au final, des suggestions pour une meilleure prise en charge des risques environnementaux et sanitaires liés aux conséquences délétères de l'exploitation minière.

Leur rapport sortira en 2026.

Groupe de travail Exploitation minière et scénarios de transition

Notre collaboration avec Systext a continué cette année en commençant à participer à un groupe de travail Exploitation minière et scénarios de transition qui se réunit 3 fois par an depuis 2024 et jusqu'en 2027.

Le GT rassemble plus de 30 organisations (collectifs locaux, associations nationales, ONG, syndicats, etc.) ayant un travail sur les mines de façon spécifique, sous le pilotage de SystExt et du CRID. Le groupe de travail s'inscrit dans le contexte de l'extractivisme. Il répond à un double besoin : (1) permettre aux acteurs de la société civile de mieux comprendre les réalités humaines, sociales, environnementales et économiques de l'exploitation minière ainsi que sa progression dans les politiques publiques ; (2) construire collectivement les outils intellectuels et politiques pour répondre aux accusations d'anti-écologisme adressées à celles et ceux qui s'opposent à la relance minière.

À travers des temps de formation, d'analyse et de débat, il cherche à développer une culture commune permettant d'articuler compréhension technique, lecture politique et stratégie de plaidoyer sur le long terme.

Médias

Plusieurs médias se sont déplacés à l'occasion de la conférence de Systext, France 3, Midi Libre, Objectif Gard.

Le cadmium a été un sujet d'actualité suite à l'alerte lancée par un Groupement d'Associations de Médecins libéraux en juin 2025 (près de 50% des Français dépasse le seuil d'alerte fixé par l'ANSES, dû principalement aux engrais phosphatés). François Simon a rebondi sur ce sujet dans notre lettre d'infos de l'été 2025 et ainsi, Midi Libre a réalisé l'interview de François pour un article.

A l'automne, nous avons guidé 2 journalistes indépendants dont l'article est paru dans Humanité dimanche et une journaliste pour la revue Pays dont le numéro Les Cévennes est paru en novembre 2025.

Le documentaire « Drôle de digue » de Bernard Richard a été projeté plusieurs fois et été suivi de débats, à Saint-Jean-du-Gard, dans l'Allier, à Montreuil.

Nous avons également guidé un groupe de la revue Nunatak et Radio escapades en juin qui a diffusé une émission ; Un article dans le prochain numéro de Nunatak devrait être consacré au sujet de l'exploitation minière.

Travaux

Laverie de l'Issard

Les travaux se sont terminés début 2025. Nous l'avons évoqué lors de notre AG en 2025.

Il reste à protéger la zone pour éviter le passage des motos ou de quads ou au moins à prévenir.

Gravouillère

Les travaux devaient avoir lieu à l'automne mais suite à la décision de justice en faveur de la mairie concernant le puits n°1, Umicore projette de réaliser les travaux au même moment sur les 2 zones.

Aux dernières nouvelles, les travaux prévus devraient dépasser les préconisations de Géodéris en protégeant le plateau et en pratiquant une technique de confinement de la pente des déchets avec la même technique que pour la digue Umicore.

La mine Joseph

Pas de travaux prévus pour l'instant. Minélis, bureau d'études d'Umicore, a présenté 3 scénarios possibles pour tenter de réduire la propagation des déchets miniers. Chaque scénario relève de prouesses techniques et engage des coûts importants.

Umicore a expérimenté en laboratoire une solution de filtre avec du calcaire, Une installation expérimentale est en place au bas de la Gravouillère depuis novembre pour une durée de 6 mois. Si cela est satisfaisant, cela pourrait être une solution pour le Paleyrolle à la mine Joseph.

CSI

Nous avons participé au CSI fin octobre 2025, son compte-rendu a été mis en ligne mi-janvier 2026 sur le site de la préfecture.

Tous les travaux précédemment cités ont été évoqués.

Le résultat des analyses des eaux de surface et des sédiments sur le Bijournet suite aux travaux de la digue ne sont toujours pas satisfaisants. Un suivi trimestriel est effectué.

Le SIS, secteur d'informations des sols, a été mis en place. 210 parcelles y sont intégrées, 9 sur Anduze, 125 sur Saint-Félix, 45 sur Tornac et 31 sur Tornac ; sachant que si des prélèvements n'ont pu être faits sur des parcelles, celles-ci sont hors SIS même si elles se situent au coeur de la zone.

L'impact est l'obligation d'informer les futurs occupants, cela n'induit pas de restriction d'usage, si cet usage ne change pas. Par exemple, pas de contrainte pour une parcelle agricole.

Nous profitons toujours des questions diverses pour aborder des sujets non débattus, comme les Terres rouges, situées au-dessus de la mine Joseph et de l'Issart, sur la commune d'Anduze principalement, ou encore Durfort et Fressac. puisque la préfecture avait rejeté notre demande de CSI prétextant que les mairies étant actives les CSI n'avait pas à être mis en place. Et on interpelle aussi l'ARS sur les prises en charge des analyses concernant le cadmium annoncées pour 2025 et reportées en 2026 (il se confirme que l'analyse du Cadmium urinaire devrait être effective en ce début d'année ; les négociations entre la DGS- Direction Générale de la Santé- et les Laboratoires d'Analyses portent sur le degré de remboursement de l'analyse, donc de sa prise en charge par la CPAM).

Durfort et Fressac

Cette année, nous avons surtout fait des recherches de terrain afin d'affiner les données suite au rapport de Géodéris. L'exposé vous sera fait tout à l'heure.

Nous avons rencontré les mairies de Durfort et Fressac qui nous informent de l'évolution de la situation. La préfecture souhaitait que les mairies mettent en demeure Umicore selon le code de l'environnement car cela donne la responsabilité du suivi et du maintien des travaux aux mairies et aux propriétaires ; selon les conseils de son avocat, la mairie de Durfort souhaitait agir selon le code minier qui responsabilise à terme l'État. Comme ce dernier n'a pas suivi, la situation est au point mort et nous allons pouvoir interpeller la préfecture et les services de l'État et demander un CSI.

Toutefois, des panneaux devraient être mis prochainement en place.

BILAN FINANCIER

Par Fabien Liagre, ADAMVM

Tableau du suivi mensuel de notre comptabilité

Le tableau suivant reprend les synthèses, mois par mois, des dépenses et recettes de l'année 2025.

Le solde de compte en banque est 4231.93 euros. Les cotisations sont de 950 euros, via les paiements en ligne, en chèque ou en espèce lors de l'AG ou de la journée avec Systext. Nous avons reçu une subvention d'Etat de 4000 euros. Les dépenses liées à cette subvention viseront les analyses et les outils de communications. Si en 2025, très peu de dépenses ont été réalisées (mis à part des flyers et des posters), les premières dépenses d'analyses sont intervenues en début d'année 2026.

COMPTE DE RESULTAT - Association ADAMVM - Année 2025

Cornies, 30140 Saint Felix de Pallières

DATES	LIBELLES	TRESORERIE		PRODUITS			CHARGES							
		BANQUE	CAISSE	cotisations	subventions	dons	Fourn. admin.	Frais postaux	Déplacements	Abonnement	Frais CIC	Avocate	Web	Assurance
	SOLDE PRECEDENT	612,15 €	- €											
	Janvier	610,15 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	2,00 €	- €	- €	- €
	Février	493,46 €	- €	15,00 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	9,62 €	- €	- €	122,07 €
	Mars	826,36 €	40,00 €	440,00 €	- €	- €	32,00 €	- €	- €	25,00 €	10,10 €	- €	- €	- €
	Avril	770,66 €	40,00 €	50,00 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	3,40 €	- €	- €	102,30 €
	Mai	971,86 €	40,00 €	430,00 €	- €	- €	226,80 €	- €	- €	- €	2,00 €	- €	- €	- €
	Juin	894,86 €	40,00 €	- €	- €	- €	69,00 €	- €	- €	- €	8,00 €	- €	- €	- €
	Juillet	886,86 €	40,00 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	8,00 €	- €	- €	- €
	Août	4 878,86 €	40,00 €	- €	4 000,00 €	- €	- €	- €	- €	- €	8,00 €	- €	- €	- €
	Septembre	4 870,86 €	40,00 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	8,00 €	- €	- €	- €
	Octobre	4 805,08 €	40,00 €	- €	- €	10,00 €	67,20 €	- €	- €	- €	8,58 €	- €	- €	- €
	Novembre	4 797,08 €	40,00 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	8,00 €	- €	- €	- €
	Décembre	4 804,08 €	40,00 €	15,00 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	8,00 €	- €	- €	- €
	SOLDE FIN DE PERIODE	4 804,08 €	40,00 €											
	TOTAUX			950,00 €	4 000,00 €	10,00 €	395,00 €	- €	- €	25,00 €	83,70 €	- €	- €	224,37 €

Total produits	4 960,00 €
Total dépenses	728,07 €
Résultat exercice	4 231,93 €

Approuvé par l'Assemblée Générale du 14 fév 2026
Fabien Liagre



Un nouveau dépôt de dossier de demande d'aides pourrait être réalisé en 2026 pour donner plus d'aisance financière pour des analyses supplémentaires de sol et d'eau. Il faut compter entre 90 et 100 euros par analyse par un laboratoire agréé sur Alès.

Perspectives

- Développer la carte interactive faite par Antoine Walter avec plus de données, sols, eau de surface, souterraine, végétaux, humain.
- Sensibiliser le public sur les risques et sur les résolutions envisageables à l'occasion d'un évènement organisé à Durfort par l'association Zinzinc en avril
- Participation d'André Charrière le 18 mars prochain au séminaire CNRS au capus Condorcet d'Aubervilliers sur la thématique Héritages toxiques, inégalités environnementales, action collective.
- Interpeller la préfecture sur la situation à Durfort et Fressac afin que l'État remplisse sa fonction de protection du public.
- Mettre en lumière la zone des Terres rouges, afin que les pouvoirs publics protègent, informent, ou nettoient....
- Accompagner les habitants de parcelles impactées pour trouver des financements afin d'assainir leur terrain.
- Informer sur les recherches et pratiques de la phytoremédiation
- Continuer les relevés de sols et les faire analyser afin de compléter les données.
- Et enfin devenir une association collégiale et modifier l'adresse du siège social.

Exposé Données récoltées sur les sites miniers de la Grande Vernissière et de Cabanis – Communes de Durfort et Fressac

Par Béatrice Llinarez et André Charrière, ADAMVM

Voir l'article sur adamvm.fr

Exposé La pollution aux éléments traces métalliques (ETM) sur le bassin versant des Gardons

Par Régis Nayrolles, EPTB des Gardons

[Télécharger la présentation](#)

Présentation de la carte interactive Observations de la pollution minière

sur les communes de Thoiras, Anduze, Saint Félix de Pallières, Tornac, Durfort, Fressac dans le Gard en Cévennes

par Antoine Walter, ADAMVM

[Voir la carte.](#)

ELECTION DU CA

Une personne se porte candidate à l'élection du CA, Antoine WALTER. Fabien LIAGRE et Bruno RIVOLLIER ont annoncé précédemment leur démission du CA. Après débat entre les membres, la présidente de séance demande la mise au vote les points conformément à l'ordre du jour. Tous les points ont été adoptés à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h.

Signature de la présidente de séance,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Hélène Le Gallic', written in a cursive style.

Hélène Le Gallic